

Réf: Dossier N° 134620

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKOMBAHI INDUSTRI BANGOLO » en abrégé «
AIB »

Siège social Bangolo, Bangolo, BANGOLO ENTRE LE LYCEE DE
BANGOLO ET EPP GUINGOLO, Lot 1276, Ilot 168

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOMBAHI INDUSTRI BANGOLO » en
abrégé « AIB »

Objet : PRODUCTION DE RIZ, TRANSFORMATION DE RIZ,
COMMERCIALISATION DE RIZ, DIVERSES PRESTATIONS DE
SERVICE
S.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bangolo, Bangolo, BANGOLO ENTRE LE LYCEE DE BANGOLO ET EPP GUINGOLO, Lot 1276, Ilot 168

Dirigeant(s) : M BOA LUC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-MAN-2022-B-435 du 05/09/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

